

spuq-info

Avril 2004, numéro 237

Bulletin de liaison du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

La reconfiguration facultaire : l'heure est à la réflexion et au débat

Robert Comeau
2^e vice-président

Le 7 avril dernier, plus de 60 professeurs ont participé au Forum sur la reconfiguration facultaire organisé par le SPUQ afin de débattre de l'avenir des facultés et des projets qui ont circulé depuis que le Département d'études littéraires a demandé de se retirer de la Faculté des lettres, langues et communications et que l'École supérieure de théâtre a demandé pour sa part de se retirer de la Faculté des arts.

Après avoir évoqué l'implantation des facultés à l'UQAM, en nous faisant voir leur naissance laborieuse, Jacques Pelletier a lancé dans sa présentation quelques pistes de réflexion pour l'avenir. Après 5 ans, à l'heure des bilans, il apparaît urgent de réfléchir à ce qui semble être devenu un enjeu central dans notre université. Quels sont les principes constitutifs d'une faculté? Les facultés doivent-elles être de simples regroupements de départements et d'unités de recherche ou des structures reposant sur une cohésion provenant d'un champ d'étude? Comment concilier les préoccupations disciplinaires avec la logique professionnalisante? Comment assurer l'interdisciplinarité? Pourrait-on y parvenir en recréant une sous-commission de la Commission des études, lieu de débats et d'arbitrage des projets interdisciplinaires avant leur présentation à la Commission des études? Les conseils académiques peuvent-ils jouer adéquatement ce rôle? Quels pouvoirs devraient avoir les facultés qui disposent de peu de moyens quant à la gestion? Quel statut accorder aux doyens syndiqués, qui doivent, d'une part représenter leur conseil académique, mais aussi faire appliquer les politiques de l'administration?

Après cet exposé introductif, une première table ronde a réuni Diane Berthelette du Département d'organisation et de ressources humaines, directrice de l'Institut santé et société, René Côté du Département des sciences juridiques,

suite à la page 8

Le mot du président

JEU DES CHAISES MUSICALES À LA DIRECTION

Nous connaissons toutes et tous ce jeu auquel nous avons participé dans notre jeunesse tendre où tout le monde, sauf le vainqueur bien sûr, perdait progressivement sa chaise et sa place.

Revu et corrigé par le recteur, le jeu consiste à changer de place sans perdre sa chaise. C'est un jeu totalement réinventé et fabuleux dans lequel il n'y a que des gagnants, à tout le moins en apparence, et aucun perdant : une roulette russe nouveau genre, avec barillet vide, où l'on ne risque rien, où tout feu se transforme en pétard mouillé.

Au mieux, cela donne une restructuration administrative qui donne priorité à la vie académique, recentrée autour d'une vice-rectrice devenue numéro deux du nouveau régime, conformément à une volonté déjà formulée, il y a près de trois ans : la pratique paraît enfin rejoindre les intentions. C'est plutôt une bonne nouvelle et il faut s'en réjouir.

Au pire, cela donne un rebrassage de cartes assez étonnant où l'on voit un vice-recteur exécutif déplacé au poste de secrétaire général et rendu responsable d'une planification stratégique de l'établissement qui, sous sa direction effective, n'a pas avancé d'un pas depuis trois ans! Désignation singulière qui en a surpris plus d'un, mais dont la logique relèverait du secret des dieux qui ont déjà été mieux inspirés, on en conviendra.

Entre le meilleur et le pire, l'invention d'une nouvelle fonction dédiée au développement et aux affaires publiques qui signale que le lobbying est devenu une donnée centrale du nouveau régime universitaire. Apparemment, on ne pourrait plus s'en passer bien qu'on en ait fait l'économie longtemps sans s'en porter plus mal. Comprenne qui pourra!

Au total, cela donne la direction probablement la plus nombreuse et la plus ramifiée de toute l'histoire de l'UQAM. Reste à espérer que cette « équipe du tonnerre » nous donnera la « révolution tranquille » dont nous avons grand besoin et qui se fait un peu attendre.

Jacques Pelletier

Rapports du Comité exécutif

Jacques Pelletier
Président

L'équipe, que j'ai l'honneur de présider, a accepté de poser sa candidature à la direction du SPUQ, animée par trois objectifs : favoriser l'émergence d'une relève consistante, recentrer le discours et la pratique syndicale, entreprendre et animer une réflexion de fond sur la mutation contemporaine de l'université.

À mi-mandat, le tableau de notre action se présente de la manière suivante : notre premier objectif demeure à atteindre alors que le second et le troisième sont en partie réalisés et trouveront sans doute leur accomplissement au cours de la prochaine année. Je m'en explique ici rapidement.

La relève : que faire?

L'Université du Québec a été créée, il y a maintenant trente-cinq ans, par la génération des baby-boomers. Ceux-ci l'ont alors investie massivement, assumant très jeunes des fonctions comportant des responsabilités importantes dans la structure organisationnelle de l'université aussi bien que dans les organisations syndicales, dont le SPUQ.

Cette génération, en vieillissant, a continué d'assumer des postes de direction, y compris aujourd'hui où elle est

La tribune du SPUQ-Info

Rectificatif : Pour la sauvegarde de notre mémoire collective

Dans l'article intitulé « Un nouveau statut pour les chargées, chargés de cours? » paru en pages 9 et 12 du numéro 235 (février 2004) du *SPUQ-Info*, Jacques Pelletier écrit : « *Au cours des années 1970, l'hypothèse d'intégrer les chargés de cours dans le SPUQ a été examinée et rejetée par le corps professoral. Cette hypothèse aurait impliqué la création d'une « section » dans le syndicat qui aurait regroupé ces chargés d'enseignement, correspondant ainsi à la reconnaissance d'une nouvelle catégorie de professeures, professeurs se consacrant essentiellement à une tâche d'enseignement...* ». Je lui signale amicalement que cette présentation des faits est incorrecte.

Au début des années 1970, le SPUQ n'était pas opposé à la syndicalisation des chargés de cours dans une section distincte de celle qui regroupe les professeurs. Il y était au contraire favorable et privilégiait cette formule de syndicalisation à celle du regroupement des chargés de cours dans un syndicat indépendant.

L'hypothèse d'une syndicalisation des chargés de cours, en tant que chargés de cours, dans une section distincte du SPUQ, se justifiait essentiellement par le fait que les tâches des chargés de cours étaient différentes de celles des professeurs et n'impliquaient d'aucune manière la reconnaissance d'une « nouvelle catégorie de professeurs se consacrant essentiellement à une tâche d'enseignement ». Si cette hypothèse s'était réalisée, le SPUQ aurait détenu deux accréditations, celle des professeurs et celle des chargés de cours, tout comme il détient depuis mai 1998 deux accréditations, celle des professeurs et celle des maîtres de langue.

Ce sont les chargés de cours et non les professeurs qui ont, en toute autonomie, rejeté cette hypothèse et qui ont décidé en 1976 de former un syndicat distinct, le SCCUQ.

SPUQ-info

Bulletin de liaison du SPUQ

SPUQ-Info, UQAM

Bureau A-R050

C.P. 8888, succursale Centre-ville

Montréal, Québec, H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-6198

Télécopieur : (514) 987-3014

Courriel : spuq@uqam.ca

Internet : <http://www.unites.uqam.ca/spuq/>

Syndicalement,
Louis Gill, professeur retraité

Rapports du Comité exécutif

pourtant parvenue à l'âge de la retraite et où elle ne forme plus qu'une minorité dans l'université comme dans le syndicat. Il est donc plus que temps qu'elle fasse place à la génération montante qui, assez curieusement, et c'est un paradoxe de la présente conjoncture, ne semble pas particulièrement pressée de la remplacer.

Pour relever ce défi, nous avons engagé un certain nombre d'initiatives à l'endroit des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs : rencontres, en groupes restreints, avec certains d'entre eux réunis sur une base sectorielle; séances d'information et de discussion avec les délégués syndicaux. Mais, sauf exceptions, ces mesures n'ont pas atteint les résultats escomptés. Si bien que cette problématique demeure, pour nous, entière.

Dans l'année qui vient, nous investirons l'essentiel de nos énergies dans la résolution de cette question qui a motivé notre engagement. Nous entendons en faire l'enjeu majeur de la prochaine année qui, en cela notamment, s'avérera déterminante pour le SPUQ.

Une pratique de coopération critique

Le recteur de l'UQAM étant un ancien président du SPUQ, puis de la FQPPU, plusieurs ont pensé qu'une nouvelle ère d'entente privilégiée, sinon de cogestion de l'université, allait s'instaurer, entre l'administration et notre syndicat à la suite de sa désignation.

Je ne partageais pas cet avis, convaincu qu'un changement d'orientation et de pratique ne pouvait que suivre un changement de position et de statut. Devenu recteur, un ancien président de syndicat joue un nouveau rôle sur une nouvelle scène. C'est dans l'ordre des choses et il faut être candide pour penser qu'il pourrait en être autrement même si le nouvel établi prétend, sans doute de bonne foi, accomplir dans une fonction différente ce qu'il faisait naguère.

Cette conviction a motivé notre retour à une pratique syndicale fondée sur une distance nécessaire face à une administration avec laquelle nous entretenons – et entendons entretenir – des rapports de coopération critique. C'est par la critique, et parfois par la critique radicale, que nous entendons effectuer notre travail d'institution. Nous avons inscrit nos interventions dans plusieurs dossiers – qu'il s'agisse du rattachement de la TELUQ à l'UQAM, de la planification institutionnelle, de notre mémoire à la Commission parlementaire sur les universités – sous cette

enseigne et nous entendons nous en tenir à cette orientation dans les dossiers qui nous occuperont au cours de la prochaine année.

La mutation contemporaine de l'université : l'urgence de réfléchir

L'Université s'est profondément transformée au cours de la dernière décennie, passant d'un statut et d'une fonction d'institution à visée civilisationnelle à une organisation régie par la demande, et en particulier par les impératifs du marché.

Cette tendance est sans doute encore plus nette à l'UQAM qu'ailleurs, compte tenu de la mission originale et distinctive que celle-ci s'était donnée à l'origine et qui fait apparaître, de manière plus visible qu'en d'autres lieux, son ralliement au modèle universitaire aujourd'hui non seulement dominant mais hégémonique.

Cette mutation majeure appelle une réflexion de fond que nous avons amorcée dans le cadre d'une chronique régulière du *SPUQ-Info*. Elle figure également comme toile de fond aux analyses que nous avons consacrées à la problématique de la reconfiguration facultaire. Elle sera, en outre, au cœur des travaux du groupe de réflexion que nous entendons mettre sur pied sur la question des partenariats et des interférences, en tout genre, du privé dans l'université contemporaine.

Cette tendance, qui s'accroît depuis quelques années et qui en réjouit plusieurs, nous paraît éminemment discutable. Encore faut-il que l'on tienne, bien sûr, à l'autonomie intellectuelle des chercheurs et à l'indépendance organisationnelle et programmatique des universités, préoccupation qui semble à certains bien ringarde, mais que nous persévérons à faire nôtre.



En terminant ce bref rapport, je signalerai à nouveau, quitte à me répéter, que nous entendons consacrer l'essentiel de nos énergies au cours de la prochaine année à notre premier objectif. C'est ce défi qui a justifié notre engagement et c'est par rapport à lui que les deux autres objectifs, indépendamment de leurs mérites propres, trouvent leur profonde nécessité. Et ils ne pourront eux-mêmes être poursuivis sans l'émergence d'une nouvelle direction largement rajeunie et décidée à les mettre résolument en œuvre dans un contexte profondément transformé. □

Rapports du Comité exécutif

Jacques Duchesne
1^{er} vice-président

Élu en avril 2003, c'est avec un brin d'anxiété que j'ai revêtu le « costume » de premier vice-président de notre syndicat. S'engager dans une telle fonction à la suite des Gill et Lebuis représentait pour moi un défi important et fascinant tout à la fois. Même si le renouvellement de la convention collective allait précéder l'entrée en fonction du nouvel Exécutif et me soulager d'une grande préoccupation, les dossiers assumés de façon très compétente par mon prédécesseur m'apparaissaient plutôt lourds à porter tant en raison de leur nombre que de leur ampleur.

Par bonheur, Pierre Lebuis a non seulement accepté de m'initier à la gestion des différents dossiers du 1^{er} vice-président, mais il a consenti à retarder d'une session le début de son congé sabbatique, d'une part, pour continuer d'agir comme porte-parole du SPUQ à la table de négociation pour le renouvellement de la convention collective des maîtres de langue et, d'autre part, pour m'assister et me conseiller au regard de l'ensemble des tâches à effectuer. Sa contribution et son soutien auront été précieux, et je tiens à l'en remercier grandement. Dans le même ordre d'idées, je veux souligner le travail remarquable du personnel du secrétariat du SPUQ, et adresser des remerciements particuliers à Michel Leclerc pour sa fidélité au SPUQ et son aide dans la préparation de divers dossiers.

Des enjeux collectifs

Avant même le début effectif de mon mandat, j'ai dû m'engager activement par rapport à certains dossiers collectifs. Outre celui du renouvellement des conventions collectives sur lequel je reviendrai plus loin, c'est celui de la propriété intellectuelle qui a d'abord exigé une attention particulière, puisque l'adoption d'une politique institutionnelle en la matière était annoncée pour le mois de juin suivant. À cet égard, compte tenu du travail considérable déjà accompli par notre syndicat, mon travail a consisté essentiellement à me familiariser le mieux possible avec cette question complexe et à assister Pierre Lebuis dans ses démarches pour mener à terme le dossier dans le respect de nos objectifs primordiaux touchant la défense de la liberté académique et de l'autonomie universitaire. Au début de la session d'automne 2003, grâce aux efforts et à la vigilance du SPUQ durant plusieurs années, un projet de politique sur la propriété intellectuelle, qui satisfait globalement à nos attentes, a finalement été adopté par les instances de l'Université.

Par ailleurs, à la suite du renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs, j'ai coordonné l'opération de révision du texte en vue de son édition. Plus fondamentalement, j'ai travaillé à ce que soient précisées certaines modalités d'application de nouvelles clauses touchant, entre autres, la gestion des réserves et des dettes de cours, l'octroi de dégrèvements pour la recherche ou la création, et l'attribution de primes de marché à des professeures, professeurs.

Quant au renouvellement de la convention collective des maîtres de langue, la négociation entreprise en juin dernier, que nous espérions terminer avant la fin de l'été, a eu l'aboutissement heureux que nous connaissons tout juste avant le congé des Fêtes, en décembre 2003. Alors que Pierre Lebuis a agi comme porte-parole syndical avec un savoir-faire exceptionnel jusqu'à la conclusion de l'entente, j'ai participé pleinement à toutes les étapes de cette négociation, à titre de 1^{er} vice-président. Depuis lors, de concert avec les maîtres de langue, j'ai travaillé à assurer le suivi de l'entente et la mise en application de la nouvelle convention.

Relations de travail et soutien aux membres

Le travail de 1^{er} vice-président implique des relations constantes avec le Service des relations professionnelles et le Service des ressources humaines. Il exige aussi d'être à l'écoute des membres dont les besoins varient grandement tant par rapport à leur objet qu'à leur intensité. Durant la dernière année, plusieurs journées ont été consacrées à la participation à des séances d'arbitrage ou à la préparation de ces auditions. J'ai aussi négocié au nom du SPUQ une douzaine de lettres d'entente eu égard à des problèmes particuliers d'application de la convention collective.

En ce qui concerne les services directs aux membres, j'ai répondu à une centaine de demandes en consultation individuelle, certaines très simples et d'autres beaucoup plus complexes, exigeant l'organisation de plusieurs rencontres. Outre ces activités de soutien qui sont prioritaires à mes yeux en tant que 1^{er} vice-président, j'ai participé aux différentes rencontres visant l'accueil des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs de même qu'à celles organisées cette année pour favoriser la concertation des déléguées, délégués syndicaux.

Je termine en saluant et en remerciant chaleureusement mes quatre collègues du Comité exécutif qui ont contribué à renforcer les termes « équipe » et « solidarité » tout au long de cette première année de notre mandat. □

Rapports du Comité exécutif

Robert Comeau
2^e vice-président

A titre de deuxième vice-président du SPUQ, je suis plus particulièrement responsable des dossiers suivants : la concertation avec les professeures et professeurs membres de la Commission des études (CE) et du Conseil d'administration (CA), le régime de retraite, le Comité de santé et de sécurité au travail ainsi que les relations avec les autres syndicats. Le bilan de mes interventions pourrait être résumé de la manière suivante.

La concertation avec les professeures et les professeurs membres du CA et de la CE

Les dossiers qui sont discutés collégalement, à la veille des réunions de la Commission des études, ont été fort nombreux et complexes. Qu'il s'agisse de la politique de la langue, de la répartition des enveloppes de charge, de l'internationalisation des programmes, de leur évaluation, de leur modification ou parfois de leur fermeture, du dossier TELUQ-UQAM, du financement des universités, de la reconfiguration facultaire, de la place des instituts, des chaires et de l'interdisciplinarité, bref toutes ces questions et bien d'autres ont été largement débattues entre nous, en Comité exécutif tous les mardis après-midi et avec les professeures et professeurs siégeant à la Commission des études et au Conseil d'administration. Et cela, dans le meilleur intérêt de nos membres et de l'institution.

Le CIRAC et la table réseau de négociation du régime de retraite

J'ai participé aux rencontres du Cartel intersyndical des régimes de retraite et des assurances collectives (CIRAC). C'est cette instance qui mandate la table de négociation des syndicats du réseau de l'Université du Québec où j'ai siégé avec, entre autres, M. Claude Barron du SEUQAM qui est le porte-parole syndical à cette table pour l'ensemble du réseau. Après trois rencontres à la table de négociation pour amener les vice-recteurs à négocier, nous avons été confrontés à leur inaction et à l'attentisme de leur part.

Comité de santé et de sécurité au travail

En tant que responsable de ce comité, j'ai réuni à quelques reprises ce comité formé de six professeures et professeurs, nous avons identifié des priorités, présenté au directeur du

Service des ressources humaines nos revendications. Le dernier *SPUQ-Info* en fait largement état. Nous ferons le suivi auprès de M. Jean-Paul Legrand. Un comité sur le harcèlement psychologique a été mis en place par le vice-recteur Mauro Malservisi, comité présidé par Mme Chantal Arousseau. Ce comité devra élaborer une politique qui précisera les rôles respectifs de l'employeur et du Syndicat sur cette question et le processus pour porter plainte. Il y a, là aussi, une certaine urgence, car la loi prend effet le premier juin. M. Roland Savard travaille sur cette question de concert avec la FQPPU qui publiera les résultats d'une enquête à ce sujet.

Les relations avec les autres syndicats à l'interne et à l'externe

Nous avons entretenu d'excellents rapports avec le Comité exécutif du Syndicat des chargées de cours et chargés de cours (le SCCUQ) et celui du SEUQAM. Nous avons pu mener des actions communes de solidarité. Nous avons pu aborder quelques dossiers en intersyndicale. Avec le Comité exécutif du SCCUQ, nous nous sommes mis d'accord pour étudier le dossier de l'accès à la carrière professorale pour les chargés de cours structurels qualifiés qui le désirent, lorsqu'ils seront prêts. Nous avons aussi entretenu d'excellents rapports avec l'Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM).

Comme 2^e vice-président, j'ai aussi défendu les positions de notre Conseil exécutif aux Conseils fédéraux et aux assemblées générales de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) et aux Conseils fédéraux de notre fédération à la CSN. Nous avons également invité à notre Conseil syndical des dirigeants du Conseil central pour mieux participer au mouvement de solidarité syndicale contre les mesures antisyndicales du gouvernement Charest.

Les dons et appuis

Une des tâches du 2^e vice-président est de répondre aux différentes demandes de dons et appuis. Lors de l'adoption des dons et appuis au Conseil exécutif, nous avons appliqué la politique d'attribution existante, qui privilégie les demandes provenant d'abord des travailleuses et des travailleurs en grève ou en lock-out, ensuite des organismes assurant la promotion des femmes, et enfin des mouvements d'éducation populaire et des organismes de défense des droits et libertés. □

Rapports du Comité exécutif

Jocelyn R. Beausoleil
Secrétaire

L'année 2003-2004 a été pour moi la première année d'un deuxième mandat à titre de secrétaire du SPUQ. J'ai donc fait partie de la nouvelle équipe du Comité exécutif entrée en fonction le 1^{er} juin 2003. En tant que le seul membre restant de l'ancienne équipe, il me revenait une responsabilité particulière au regard de la continuité du travail.

M'étant déjà familiarisé avec beaucoup de choses les deux années précédentes, je pouvais m'appuyer sur une bonne connaissance des dossiers en cours et une réelle maîtrise du cycle des opérations régulières. Toutefois, l'arrivée d'un nouveau président à la tête du SPUQ n'a pas été sans donner une impulsion originale à la conduite des affaires, qui a nécessité de ma part certains apprentissages et ajustements.

Il n'en demeure pas moins que, même après deux années d'expérience, les tâches de secrétaire apparaissent toujours aussi accaparantes. Il y a la lecture du courrier, très abondant, la tenue d'une certaine correspondance officielle, la transmission de dossiers aux personnes ou groupes concernés, la convocation des différentes instances syndicales et leur suivi rédactionnel. Pour la présente année, il y aura eu huit réunions du Conseil exécutif, quatre réunions du Conseil syndical et une réunion de l'Assemblée générale, soit la réunion statutaire convoquée pour le 22 avril 2004, sans compter le Comité exécutif qui se réunit chaque semaine sur près de dix mois par année.

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de personnes qui œuvrent quotidiennement au secrétariat du SPUQ, en étroite collaboration avec les membres du Comité exécutif. Il s'agit, bien sûr, de Michel Leclerc, notre fidèle attaché d'administration depuis nombre d'années. De même, il faut mentionner la remplaçante au poste de commis principale, Chantale Côté, qui, après s'être jointe à nous le 25 mars 2003 et avoir complété une année entière, restera encore comme surnuméraire jusqu'au 30 avril 2004. Enfin, il y a Céline Beaulieu qui, après cinq années au SPUQ, a fait l'expérience d'une affectation temporaire dans un poste à l'intérieur de l'UQAM, avant de réintégrer son poste régulier le 22 mars 2004. Grâce à leur précieux concours, nous pouvons être assurés que l'intense activité syndicale se déroule toujours normalement, sans problème. Je tiens à les remercier pour leur professionnalisme que ma fonction de secrétaire me permet d'apprécier jour après jour. Leur bonne volonté a rendu facilement surmontables les quelques embarras qui se sont présentés.

Élections pour les instances académiques

L'une des tâches spécifiques du secrétaire du SPUQ est de voir, en concertation avec le Secrétariat des instances de l'Université, à ce que soient pourvus les postes des représentants professoraux dans les instances académiques (Conseil d'administration, Commission des études, Sous-commission des ressources). Le renouvellement de la convention collective des professeurs et professeures a introduit, l'an dernier, une régularisation du processus d'élection des personnes représentant les professeurs, professeures à la Commission des études. C'est ce qui explique qu'une seule assemblée d'élection a été organisée à cet égard dans le cours de la présente année et elle est prévue se tenir le 22 avril 2004, immédiatement après la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ.

Activités diverses

Pour ce qui est des autres tâches du secrétaire, j'aimerais spécialement signaler que, en tant que responsable du Comité de la relève professorale et syndicale, j'ai eu l'occasion d'organiser, conjointement avec l'administration de l'Université, une rencontre d'accueil des nouvelles professeures, nouveaux professeurs. La formule améliorée de cette année comportait un programme de présentations réparti sur trois heures, prévoyant en outre des périodes de questions à certains moments. Quarante professeures, professeurs, engagés depuis le 1^{er} juin 2003, ont répondu à l'invitation de participer à cet événement qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2003. Cette année, deux séances étaient offertes en avant-midi et en après-midi de la même journée, dans le but d'accommoder le plus de gens possible. À l'avenir, nous envisageons de maintenir ce type d'activité, compte tenu de sa pertinence, tout en lui apportant des ajustements souhaitables.

Participations diverses

Le mandat de secrétaire du SPUQ m'a amené à suivre certaines activités spécifiques organisées par des organismes auxquels nous sommes affiliés. Il en est ainsi pour les Conseils fédéraux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), et plus particulièrement pour le Congrès extraordinaire ayant eu lieu les 15 et 16 avril 2004, en vue de définir des orientations. □

Rapports du Comité exécutif

Chantal Viger
Trésorière

Je suis entrée en fonction au poste de trésorière en juin 2003. En plus de prendre possession des dossiers rattachés aux fonctions régulières, selon les statuts et règlements du SPUQ, j'ai assumé la responsabilité de plusieurs dossiers en collaboration avec le Comité exécutif.

Comité sur la conciliation famille-travail

Un nouveau comité SPUQ sur la conciliation famille-travail a été créé en 2003 afin de produire une réflexion active par rapport aux difficultés que vivent les professeures et professeurs et de proposer des améliorations concrètes à leur condition de travail. Déjà, les rencontres qui ont eu lieu ont permis d'aborder des thématiques diverses concernant les congés de maternité, parentaux, d'adoption et de compassion.

Comité de gestion de la Caisse d'économie Desjardins de la culture, Centre de service du personnel de l'UQAM

À titre de trésorière du SPUQ, j'ai suivi et participé activement au Comité de gestion du Centre de service du personnel de l'UQAM. Ce comité vise à s'assurer à ce que la Caisse réponde de façon satisfaisante aux besoins des membres et formule des recommandations au conseil d'administration de la Caisse d'économie de la culture de l'UQAM et de l'ONF. Les résultats obtenus par la Caisse d'économie de l'UQAM et de l'ONF pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 démontrent une croissance de l'ensemble des prêts de 28,89 %, de l'épargne de 12,76 % et du REER collectif de 23,91 %.

Comité de gestion des fonds dédiés à l'économie sociale

Régulièrement, le SPUQ consent des prêts à taux privilégié à des organismes sociaux. Au cours de l'hiver 2004, le Comité de gestion des fonds dédiés à l'économie sociale a décidé de renouveler l'un de ces prêts, accordé à l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) au montant de 50 000 \$ pour une période de deux ans. D'autre part, le comité a amorcé une analyse quant au montant du prêt (jusqu'à une somme maximale de 35 000 \$) que le SPUQ pourrait accorder aux membres du regroupement des camps familiaux du Québec.

Comité de parrainage des étudiantes et des étudiants réfugiés

Conjointement avec les divers syndicats de l'UQAM, l'Université et l'Entraide universitaire mondiale du Canada, le SPUQ a participé encore cette année au Comité de parrainage des étudiantes et étudiants réfugiés. Dans un premier temps, le comité a réuni les fonds nécessaires à une année d'étude à temps plein, avant d'accueillir un étudiant réfugié en décembre 2003. Ce dernier a commencé ses études à l'UQAM à la session d'hiver 2004.

Comité *ad hoc* sur les bourses d'intégration du SPUQ

Le Comité est de nouveau en activité depuis l'automne 2003 et travaille à définir des critères d'attribution des bourses. Cette année, le SPUQ a décidé de contribuer aux bourses de la FOCHAPEE, la Fondation canado-haïtienne pour la promotion de l'excellence en éducation.

Événement spécial

L'organisation du repas de Noël est l'une des activités assignée à la trésorière. En plus de miser sur l'excellence du repas, nous avons tenté d'innover cette année en y ajoutant une aire sans fumée et l'accompagnement d'un groupe musical, ce qui a été fort apprécié. Un nouveau record de participation a été constaté avec plus de 330 personnes.

Autres participations

En plus de participer activement aux réunions du Comité exécutif, aux réunions du Conseil exécutif et du Conseil syndical, j'ai collaboré au Comité de santé et de sécurité au travail et au Comité des relations de travail. Au cours de l'année 2003-2004, j'ai siégé au Comité de vérification de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) en plus d'assister aux congrès et Conseils fédéraux de cette dernière. Enfin, au cours de cette année, j'ai œuvré au sein d'un comité ayant pour but l'élaboration d'un mémoire institutionnel dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'accessibilité, la qualité et le financement des universités. □

Assemblée générale statutaire

Jeudi 22 avril à 12 h 30

(Repas léger sur place à partir de midi)

à la salle R-M130 du Pavillon des sciences de la gestion

La reconfiguration facultaire

suite de la page 1

Michel Jébrak du Département des sciences de la terre et de l'atmosphère, et Claude Mongrain de l'École des arts visuels et médiatiques. Abordant les questions générales portant sur la nature d'une faculté, où existent, d'une part, les dimensions professionnelles et, d'autre part, celles qualifiées de fondamentales et disciplinaires, certains ont insisté sur la nécessité de reconnaître la diversité des facultés, et, par conséquent, d'ajuster leur structure aux missions asymétriques de l'université.

Diane Berthelette, se faisant la porte-parole des directrices d'Instituts, a insisté sur la nécessité d'accorder un espace aux instituts, absents dans l'organigramme de l'UQAM; elle souhaite un lieu pour favoriser l'interdisciplinarité et ne désire pas le rattachement des instituts à une seule faculté. Faudrait-il créer « un conseil académique » interfacultaire?

Michel Jébrak a insisté sur le caractère spécifique de la structure uqamienne. On ne peut dissocier la dimension professionnelle de la nécessité de former en même temps des têtes bien faites; bref, la culture générale doit être présente partout. Pour ce vice-doyen de la Faculté des sciences, l'Université est à la fois organisation et institution, disciplinaire et interdisciplinaire. Il a plaidé pour le maintien d'une variété de structures. À son avis, il n'est pas nécessaire de créer des structures spécifiques pour assurer l'interdisciplinarité.

René Côté a insisté sur le fait que la faculté dispose de trop peu de moyens pour être une instance de gestion véritable. Concernant l'interdisciplinarité, contre les nostalgiques du retour à une sous-commission des études, il donne l'exemple de sa faculté, où de nombreux programmes interdisciplinaires ont pu être mis en place dans le cadre facultaire. La faculté, selon lui, n'est pas là que pour assurer l'interface avec les instances centrales au moment de la création des programmes, mais doit assurer un leadership pour développer des projets rassembleurs.

Claude Mongrain a insisté sur le caractère singulier de la Faculté des arts. Chaque discipline a ses propres exigences

académiques qui demandent un encadrement spécifique et une gestion locale de ses ressources matérielles propres. Chacune des disciplines évolue en parallèle, profitant peu en somme du cadre facultaire.

La deuxième table ronde réunissait des acteurs et des porteurs de projets spécifiques : Michel Laporte de l'École supérieure de théâtre, Guy Ménard du Département des sciences religieuses, Pierre Mongeau du Département des communications et Marc Turgeon, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

Ce dernier a plaidé pour une meilleure articulation du travail des doyens avec les instances centrales, déplorant le peu de moyens dont ils disposent, condamnés à l'informel et à la non-reconnaissance de leurs fonctions.

Guy Ménard s'est fait le porte-parole du projet présenté par huit collègues partisans d'une nouvelle faculté des sciences humaines de taille moyenne et s'appuyant sur des affinités académiques communes. On peut retrouver la description de ce projet dans la revue *Analyses et discussions* du SPUQ intitulée : *Reconfiguration facultaire : l'urgence de réfléchir*, n° 6, hiver 2004 (pages 91 à 98).

Pierre Mongeau a plaidé pour une augmentation des ressources financières octroyées à sa faculté. Il estime que le Département des communications, voué à un important développement, pourrait devenir une véritable École des sciences des communications, sur le mode de celle des Sciences de la gestion. Michel Laporte a justifié le choix de l'École supérieure de théâtre de quitter la Faculté des arts, considérée comme une coquille vide, sans visée commune.

Ces exposés ont donné lieu à des échanges nombreux sur plusieurs questions. Le consensus n'est pas évident, mais il semble certain aujourd'hui que la structure facultaire fera encore partie du paysage dans les prochaines années. À quels changements assisterons-nous? Il est encore trop tôt pour le dire. Plusieurs ont tenu à souligner que le SPUQ avait pris une heureuse décision en prenant l'initiative de créer un comité pour étudier cette question, de produire une brochure et d'organiser ce forum. □